

[Une politique de rénovation des équipements publics](#)

Nous faisons le choix de donner la priorité à la **rénovation des équipements publics obsolètes**, passoires thermiques et qui ne répondent plus aux besoins des habitants et des usagers.

Les futurs équipements sont pensés pour mieux agir avec leur environnement, s'adapter aux conditions climatiques et à l'évolution des utilisations. La priorité a donc été donnée à la piscine, au poste de police municipale, au pôle urbanisme et à la salle des fêtes.

A noter que pour ces futurs bâtiments, la Ville a fait le choix de travailler en jury de concours, **démarche participative** qui permet de choisir entre plusieurs projets. Pour les nouveaux équipements, comme ceux prévus par le programme Anru II des Beaudottes, ils intègrent obligatoirement les préconisations liées à l'urgence climatique.



[Présentation du Bilan de mi-mandat](#)

- Nouvelle piscine vertueuse, **respectueuse de l'environnement et des ressources** qui ouvrira en 2025
- **Nouveau poste de police municipal**, bâtiment mutualisé qui rassemblera différents services en lien avec les pouvoirs de police du maire, qui ouvrira fin 2025
- **Démarche de quartier inclusif**, pensé pour les personnes en perte d'autonomie, avec la rénovation des Glycines (démarrage des travaux 1er semestre 2024) et le tiers-lieu Masaryk, dédié à l'autonomie et à l'inclusion
- Deux futurs équipements mutualisés aux Beaudottes : **le pôle socio-culturel**, qui rassemblera la Micro-folie, l'atelier Poulbot et **la maison de quartier Marcel Paul**, et **le pôle petite enfance**, qui rassemblera une nouvelle crèche, la PMI et le CMPP

rgba(255,255,255,1)